

**Bretschneider (Falk) et Duhamelle (Christophe)
(dir.), « Les mots du Saint-Empire »**

un glossaire, publication en ligne sur : [http://
saintempire.hypotheses.org/publications/glossaire](http://saintempire.hypotheses.org/publications/glossaire)

François Igersheim



Édition électronique

URL : <http://alsace.revues.org/2182>
ISSN : 2260-2941

Éditeur

Fédération des Sociétés d'Histoire et
d'Archéologie d'Alsace

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2015
Pagination : 451-452
ISSN : 0181-0448

Référence électronique

François Igersheim, « Bretschneider (Falk) et Duhamelle (Christophe) (dir.), « Les mots du Saint-Empire » », *Revue d'Alsace* [En ligne], 141 | 2015, mis en ligne le 01 octobre 2015, consulté le 02 octobre 2016. URL : <http://alsace.revues.org/2182>

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

Tous droits réservés

Sources et ouvrages de référence

BRETSCHNEIDER (Falk) et DUHAMELLE (Christophe) (dir.), « Les mots du Saint-Empire », un glossaire, publication en ligne sur : <http://saintempire.hypotheses.org/publications/glossaire>

Issu d'une réflexion sur les problèmes de traduction juridique franco-allemande menée dans le cadre du séminaire « États fractales à l'époque moderne » de l'EHESS animé par Falk Bretschneider et Christophe Duhamelle, ce glossaire en ligne veut « susciter l'intérêt du lectorat le plus large possible » et « contribuer à rendre plus familier », en particulier aux modernistes, mais aussi aux non-spécialistes, « le monde [...] du Saint-Empire romain de nation germanique ». Il évoque ce faisant l'entreprise du *Dictionnaire historique de la Suisse*, disponible en ligne et en trois langues, mais aussi d'autres travaux en cours.

Passé l'introduction et le lancement opéré – on clique dans la maquette de couverture du *Glossaire* –, on aborde les deux colonnes de listes de 225 mots allemands et de 189 traductions françaises qui nous renvoient à des mots allemands.

Faisons un sondage sur les mots allemands. Prenons *Reichstadt*. La notice est divisée en trois rubriques : 1) La traduction proposée – ici « ville d'Empire » – et les traductions alternatives soit « ville libre d'Empire » (*Freie Reichstadt*). 2) La notice explicative qui décrit la nature de l'institution et son évolution ; les notices ne dépassent pas 2 500 signes (et à l'évidence certaines notions ne supportent pas cette méritoire concision). 3) Les observations qu'appellent l'institution et ses traductions. Toutes les notices sont sur ce modèle. Prenons, dans la liste des mots français, la notice « écouter », que le *Dictionnaire Historique des Institutions de l'Alsace* avait décidé de ne pas adopter, considérant qu'il n'était pas employé par la majorité des historiens de l'Alsace – ce « consensus », auquel se réfère aussi le *Glossaire* – et avait renvoyé à « prévôt » et à « *Schultheiss* ». Le *Glossaire* retient le mot et l'utilise même pour désigner le *Schultheiss* de Strasbourg, Francfort ou Schwäbisch-Hall. Dollinger, qui a quelquefois employé le terme « écouter », ne l'emploie pas dans son *Histoire de l'Alsace* et reprend simplement « *Schultheiss* ». Le *Glossaire* conclut : « Dans le doute, il est ainsi préférable soit de garder le mot original (*Schultheiss*), soit d'utiliser le calque francisé, certes rare, mais disponible, et doté des mêmes ambivalences que sa forme allemande, et de garder les traductions possibles et avérées de bailli pour *Vogt*, de prévôt pour *Probst*, de bourgmestre, stettmestre et amestrestre ». C'est un parti pris qui peut se défendre, tout comme celui du *DHIA* ! Relevons certaines autres traductions. Pour le mot « coutume » le *Glossaire* renvoie à « *Herkommen* » (comme « *Altes Herkommen* ») que les tribunaux pourraient valider. Mais la partie « problématique » de la notice ne soulève pas la question de l'exclusion du mot « *Weistum* », traduction

habituellement proposée également. La liste allemande comprend bien le mot « *Weistum* », mais le *Glossaire* ne propose pas de notice en regard. On peut regretter, enfin : 1) que l'on ne puisse faire de recherche hypertexte libre : l'on doit se contenter des mots que la rédaction décide d'activer dans une notice ; 2) l'absence d'indication de sources et de bibliographie, qui est frustrante pour un lecteur qui voudrait « aller plus loin ». La fort substantielle notice « étaticité », qui traduit « *Staatlichkeit* », en constitue un bon exemple. Elle cite dans son texte J. H. Elliot, D. Langewiesche, W. Reinhard. Bien sûr, le lecteur d'un glossaire en ligne, peut faire, en ligne, la recherche bibliographique lui-même. Mais l'auteur de notice a forcément les titres sous la main et pourrait proposer des liens. Cette lacune est-elle plus vivement ressentie par le lecteur en ce qui concerne les collections de sources imprimées? Il suffira de se référer au *DRW* (en ligne) et à ses corrélats. Mais tel qu'il est, ce « Glossaire » se révèle un remarquable – et incontournable – instrument de travail pour le droit public de l'époque moderne dans l'espace germanique ou germanophone.

François Igersheim

HOLTZ (Sabine), SCHIRRMEISTER (Albert) et SCHLELEIN (Stefan) (dir.), *Humanisten edieren. Gelehrte Praxis im Südwesten in Renaissance und Gegenwart*, Kohlhammer, 2014, 277 p.

Cette nouvelle publication de la Commission d'histoire du Bade Wurtemberg (*Kommission für geschichtliche Landeskunde in Baden-Württemberg*) pose de façon très originale la question de l'édition aussi bien ancienne que contemporaine en confrontant la pratique éditoriale au temps des humanistes de la Renaissance de l'Allemagne du sud-ouest à celle de la recherche contemporaine dédiée aux humanistes notamment. Il ne s'agit pas, en l'occurrence, d'une étude de synthèse mais d'un recueil d'actes d'un colloque organisé en janvier 2010 pour le 70^e anniversaire du professeur Dieter Mertens, de l'Université de Fribourg-en-Brisgau, un des éminents *Humanismusforscher*, particulièrement apprécié en Alsace pour la publication de la correspondance de Jacques Wimpfeling, dont il est le grand spécialiste, et plus généralement pour sa parfaite connaissance du monde humaniste régional. Une dizaine de chercheurs avaient participé à cet hommage mérité.

Humanistes de la Renaissance et chercheurs contemporains, qui nous aident à découvrir ces derniers, ont bénéficié tous deux d'une révolution fondamentale de leur support de communication : l'imprimerie pour les premiers, le numérique pour les seconds. Ces bouleversements ont été des auxiliaires précieux dans leur volonté de faire connaître des auteurs et textes de leur choix. De leur choix justement, car que recouvre la volonté et l'acte d'éditer hier comme aujourd'hui? Pourquoi, pour qui éditons-nous? Quels sont les textes, parmi la multitude, que nous conservons?